

Le Conseil national a rejeté hier le projet de coexistence des cultures, prévu après le moratoire

# Forte opposition aux «zones OGM»

« SANDRINE HOCHSTRASSER

**Sciences** » Que ferons-nous au terme du moratoire sur la culture d'OGM en 2021? Le Conseil fédéral a imaginé la suite: un régime de coexistence entre les cultures classiques et celles génétiquement modifiées – «dans l'hypothèse d'une meilleure acceptation par les consommateurs et d'un intérêt réel pour l'agriculture». Il a présenté cet été un projet de loi pour autoriser des «zones OGM», enclavées et supervisées, avec des filières de production isolées du reste de l'agriculture.

Le Conseil national a sèchement rejeté cette idée hier, par 142 voix contre 47. «Cela ne correspond à aucun besoin ni à aucune demande», a asséné le socialiste valaisan Mathias Reynard. «La tendance actuelle est inverse: un grand nombre de nos voisins ont décidé d'interdire la culture d'OGM. Les labels «sans OGM» sont en constante augmentation. De nombreux cantons suisses – dont le mien – ont également pris position pour une agriculture sans OGM. Surtout, il importe d'entendre les milieux concernés, à savoir les consommateurs et les agriculteurs: or leur opposition est tout à fait nette.»

## Dégât d'image

S'ils soutiennent une culture d'OGM à des fins scientifiques, des élus des deux côtés de l'hémicycle ont exprimé leur profond scepticisme à l'égard d'une culture commerciale qui «ternirait l'image de qualité dont bénéficie l'agriculture suisse». «Celle-ci est trop petite pour mettre en œuvre un régime de coexistence» sans risque de mélange, a averti Andrea Gmür-Schönenberger (pdc, LU). «Ce n'est pas étonnant si 90% de cette culture se concentrent dans cinq pays: les Etats-Unis, le Brésil, l'Argentine, l'Inde et le Canada. Avec des fermes qui font plus de 2000 hectares.»

Toutes les propositions d'assouplissement et d'ouvertures formulées dans ce projet de loi sur le génie génétique ont été retoquées. Même celles visant les chercheurs.

Les conseillers nationaux PLR, Fathi Derder et Christian Wasserfallen, ont plaidé en vain en faveur d'une «loi raisonnable»: «Le parlement a mandaté le Fonds national



La coexistence entre produits issus de cultures OGM et plantes conventionnelles ne se fera pas en Suisse. Keystone



**«J'aurais préféré que nous adoptions une vraie interdiction»**

Fathi Derder

## COMMENTAIRE

### Le manque d'audace du Conseil national

Les conseillers nationaux avaient le choix. Ils auraient pu miser sur le futur: anticiper la découverte, dans 20 ans, d'un organisme génétiquement modifié qui permette de réduire la consommation de pesticide, un OGM qui enthousiasme paysans et consommateurs. Les élus auraient pu réfléchir alors à un système rigoureux pour encadrer cette future découverte, sans mettre en danger les cultures traditionnelles.

Ou alors, ils auraient pu estimer qu'un tel scénario – en plus d'être improbable – n'était pas souhaitable. Que le futur de

l'agriculture helvétique reposait sur son image de qualité, son caractère authentique et naturel. Que l'introduction d'OGM représentait une expérience trop risquée pour les agriculteurs, ainsi que pour les consommateurs. Ils auraient alors songé à une interdiction formelle. Au risque de s'attirer les foudres de l'OMC et de restreindre la liberté des citoyens. Cela aurait eu, au moins, le mérite d'être courageux.

Mais hier, le Conseil national n'a pas pris de décision. Il a juste prolongé «un petit peu» le moratoire, sans rien prévoir pour la suite.

SANDRINE HOCHSTRASSER

suisse pour savoir s'il y avait un danger à exploiter des zones avec OGM. Les scientifiques ont répondu par la négative. Ce rapport, pour lequel nous avons engagé 12 millions, nous l'avons mis de côté, pour ne pas dire à la poubelle. Les conclusions de nos scientifiques n'ont pas été écoutées», a fustigé Fathi Derder (plr, VD).

## Moratoire jusqu'en 2021

Son groupe était seul à soutenir le projet du Conseil fédéral. La durée du moratoire était elle-même contestée. Alors que le gouvernement proposait de le prolonger jusqu'en 2021, une majorité de la commission voulait le faire durer indéfiniment. «Cela ne sert à rien de recommencer l'exercice tous les quatre ans, sans qu'une nouvelle découverte ou situation impose un nouvel examen», a souligné Christine Bulliard-Marbach (pdc, FR), au nom de la commission.

La conseillère fédérale Doris Leuthard n'a pas manqué de critiquer un «oxymore» – un moratoire illimité – «non conforme à la Constitution et à nos engagements auprès de l'OMC». Le vote s'est révélé serré: 98 élus contre 89 (et une abstention) ont finalement suivi la ministre, sur ce point, et approuvé une prolongation du moratoire jusqu'en 2021.

## Une notion absurde

Nombre d'entre eux, du côté de l'UDC, ont voulu mettre un terme au moratoire... sans avoir accepté le plan pour la période post-moratoire. Interrogé, Jean-Luc Addor (udc, VS) précise qu'il ne faut pas mal interpréter le vote: «Je suis contre la levée du moratoire. Et la majorité de mon groupe également. Il y a peut-être eu du flottement, car nous étions dérangés par cette notion absurde de «moratoire illimité». Il aurait peut-être fallu que la commission vienne avec une proposition d'interdiction. Nous aurions pu alors avoir le vrai débat», note-t-il.

Un constat partagé par Fathi Derder, qui réclamait une levée du moratoire dès 2018. «Le débat a été placé au congélateur. C'est le statu quo! J'aurais préféré que nous adoptions une vraie interdiction. Cela aurait été plus honnête, que de faire durer ce moratoire voté en 2005, pour 5 ans.» A voir si le Conseil des Etats se montre plus déterminé. »